

(N^o 159.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Pierre Latour*, loueur de chevaux à Maeseyck.

(Voir le N^o 307, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par une demande du 7 mai 1842, le sieur Pierre Latour, loueur de chevaux à Maeseyck, (Limbourg depuis 1822, est né à Liempde (Brabant Hollandais) le 22 septembre 1795; il sollicite la Naturalisation ordinaire.

Le demandeur est marié avec une Belge, elle lui a donné quatre enfants. Par ignorance de la loi, il n'a pas profité du bénéfice que celle du 22 septembre 1835 a accordé aux habitants des provinces Septentrionales de l'ancien Royaume des Pays-Bas.

Les renseignements recueillis lui sont favorables; sa requête a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 43 suffrages contre 5.

BONNÉ-MAES, Rapporteur.